

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 16 avril

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

1.—M. l'échevin L'Espérance se présente devant la Commission et demande la confection d'un trottoir en bois sur la rue Cowan, à partir de la rue Comte jusqu'à la rue Bélanger.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire ledit trottoir.

2.—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission et se plaint de la défectuosité du niveau des rails de la "Montreal Street Ry Co." sur la rue du Parc La Fontaine.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

3.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner instruction à la "Montreal Street Ry Co." de renouveler ses rails sur la rue Ontario, à partir de la rue St-Denis jusqu'à la rue Amherst.

4.—A la demande de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit additionnel de \$26,500 soit voté pour défrayer le parachèvement de la surface du pavage de la rue Ontario, en blocs de scorie, à partir de la rue St-Denis jusqu'à la rue Amherst, ledit pavage ayant été commencé en 1907.

SOUSSIONS

5.—M. R. Bauset, assistant-greffier de la Cité, ouvre la seule soumission reçue pour la fourniture et la pose de dalles de pierre Ecossaise pour trottoirs, ainsi que les soumissions reçues pour la construction d'égouts dans l'avenue Oxenden et dans la Cinquième avenue.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à la "Sicily Asphaltum Paving Co. Ltd." la fourniture et la pose des trottoirs en dalles de pierre écossaise "Caithness," conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, et aux prix mentionnés dans la soumission, savoir:

Dalles, 4' x 2' x 2" d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	\$2.39
Dalles, 5' x 2½' x 2" d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.48
Dalles, 6' x 3' x 2½" d'épaisseur et plus, la verge carrée, posée.	2.66

et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence. Le montant ne devant excéder, dans aucun cas, les fonds disponibles. (M. l'échevin Duquette dissident.)

6.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger aux plus bas soumissionnaires, MM. A.-T.-A. Chagnon et Chs. Desjardins, la construction d'un égout en brique de 2' x 3' dans la Cinquième avenue à partir de la rue Verchères jusqu'à la rue Dandurand, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission et aux prix mentionnés dans leur soumission, savoir:

Egout en brique de 2' x 3', complet, y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire.	\$8.48
Chevalets pour égout, la verge linéaire.	1.25
Excavation des tranchées dans le roc, la verge cube	3.42

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of April.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

1.—Ald. L'Espérance appeared before the Committee and asked for the construction of a wooden sidewalk on Cowan street, from Comte to Bélanger street.

Resolved: That the City surveyor be authorized to construct said sidewalk.

2.—Ald. Lavallée appeared before the Committee and complained of the defective level of the Montreal Street Railway's rails on Park La Fontaine street.

Referred to the City surveyor.

3.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the Montreal Street Ry be asked to renew its rails on Ontario street, from St. Denis to Amherst street.

4.—At the request of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an additional appropriation of \$26,500 be voted to defray the cost of resurfacing the pavement of Ontario street, with scoria blocks, from St. Denis to Amherst street; the said pavement having been commenced in 1907.

TENDERS.

5.—Mr. R. Bauset, asst. City clerk, opened the only tender received for the supply and laying of Scotch flagstone for sidewalks; and the tenders received for the construction of sewers in Oxenden avenue, and in the 5th avenue.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the supply and laying of Scotch flagstone "Caithness," according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to the Sicily Asphaltum Paving Co., at the prices mentioned in its tender for same, to wit:

Flags, 4' x 2' x 2" thick and up, per square yard, laid.	\$2.39
Flags, 5' x 2½' x 2" thick and up, per square yard, laid.	2.48
Flags, 6' x 3' x 2½" thick and up, per square yard, laid.	2.66

and, furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly. The amount in any case, not to exceed available funds. (Ald. Duquette dissenting.)

6.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the construction of a brick sewer 2' x 3' in Fifth avenue, from Verchères to Dandurand street, according to specifications, terms and conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderers, Messrs. A. T. A. Chagnon and Chs. Desjardins, at prices mentioned in their tender for same, to wit:

Brick sewer, 2' x 3', complete, including excavation and refilling, per lineal yard.	\$8.48
Cradling for sewer, per lineal yard.	1.25
Rock excavation, per cubic yard.	3.42